

**Colbert luttait contre
l'esclavage des Européens par
les Barbaresques !**



Lefebvre Claude (1632-1675). Versailles, châteaux de Versailles et de Trianon. MV2185.

Il y a 2 jours, prenant l'exemple sur le déboulonnement d'une

statue du général Lee aux États-Unis, des militants identitaires s'en sont pris à Colbert l'accusant d'avoir été l'auteur du Code noir et l'initiateur de la traite négrière et donc de s'être rendu **coupable de crime contre l'humanité**. Ils ont aussitôt appelé au retrait des statues, des noms de rues ou de lycées honorant Colbert.

Les historiens sérieux ont aussitôt rectifié les faits en rappelant que la traite négrière fut d'abord initiée par des acteurs privés et non par l'État et que le Code noir fut élaboré à partir de divers règlements déjà existants dans les colonies et ne fut promulgué que 2 ans après la mort de Colbert. Si celui-ci eut bien une responsabilité dans le processus, il n'en fut pas l'acteur unique et décisif.

Cependant, dans ce réquisitoire partiel et partial visant à faire de Colbert un grand criminel, une de ses grandes œuvres a été passée sous silence et mérite d'être réhabilitée : **Colbert fut l'organisateur de la Marine royale française, inexistante à la fin du règne de Louis XIII.**

Entre 1661 et 1671, il fit construire cent-six navires, ce qui permit à la flotte de quadrupler ses effectifs. En 1671, permettant à la France de devenir **la première puissance navale européenne.**

La première mission de cette nouvelle flotte fût édictée par Colbert lui même : **éradiquer de la Méditerranée les pirates Barbaresques qui y régnaient en maîtres et qui razziaient chaque année des milliers d'Européens pour les mettre en esclavage** dans les régences de Tripoli, de Tunis, d'Alger ou de Salé.

En l'espace de quelques années, la Méditerranée fut nettoyée des raids barbaresques et la population des esclaves européens détenue dans les geôles d'Afrique du Nord tomba d'un niveau de 20 à 40 000 esclaves annuels entre 1580 et 1680 à un niveau de 2 à 10 000 dans les années qui virent l'apogée de la présence

de la marine française. **Soit de 5 à 10 fois moins ! De 850 000 pour le seul XVII^e siècle, le nombre d'esclaves blancs tomba à 150 000 au siècle suivant.**

La reconstruction d'une marine de guerre puissante, décidée et organisée par Colbert, permit donc de **sauver de la mise en esclavage plusieurs centaines de milliers d'Européens.**

Entre 1500 et 1830, les Barbaresques réduisirent en esclavage plus de 1 250 000 Européens. La fin de l'esclavage des Européens par les Barbaresques ne prit définitivement fin qu'avec la prise d'Alger par les Français le 5 juillet 1830, libérant les derniers 122 esclaves blancs.

En 2001, la République française adoptait une loi reconnaissant la traite et l'esclavage comme crime contre l'humanité, obligeant à un devoir de mémoire envers cette tragédie de l'histoire de l'humanité.

Mais, **comme s'il y avait une hiérarchie dans les horreurs passées**, seule la traite et l'esclavage pratiqués par les seuls Européens à l'encontre des Africains furent reconnus comme tragédie et crime contre l'humanité et donc, dignes de devoir être enseignés et commémorés.

Les traites arabo-musulmane avec ses 17 millions de victimes africaines et celle pratiquée par les Barbaresques contre les Européens ne furent donc considérées ni comme des tragédies, ni comme des crimes contre l'humanité et donc non dignes d'être enseignées ni commémorées.

Face à ce révisionnisme et à ce négationnisme mémoriel, l'hommage à **Colbert, héros de la lutte contre la mise en esclavage des Européens par les Barbaresques**, mérite donc très largement d'être rendu.

La présence des statues et noms d'espaces publics dédiés à Colbert participe donc à **l'hommage que lui doivent les centaines de milliers d'Européens ayant échappé à l'esclavage**

à l'époque et à leurs millions de descendants aujourd'hui.

Philippe PICHOT